
ICANN81 | Réunion générale annuelle - Séance conjointe - Conseil d'administration de l'ICANN et CPH
Mardi 12 novembre 2024 – 10h30 à 12h00 TRT

LISA SAULINO : Bonjour à tous ! Nous allons commencer la séance. Veuillez lancer l'enregistrement.

Bonjour, je m'appelle Lisa Saulino. Je suis responsable de la participation à distance pour cette séance. Bienvenue à cette séance entre le Conseil d'administration de l'ICANN et la Chambre des parties contractantes. Sachez que la session sera enregistrée et respectera les normes de comportement de l'ICANN ainsi que la politique antiharcèlement de l'ICANN.

L'interprétation pour la séance se fera en anglais, en français, en espagnol, en chinois, en russe et en arabe. Veuillez donner votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez intervenir. Si vous parlez dans une langue autre que l'anglais. Parlez lentement.

Cette discussion est entre le Conseil d'administration et la CPH. Nous n'écouterons donc pas les questions de la salle. Ceci étant, je cède la parole à la présidente du Conseil d'administration, Tripti Sinha.

TRIPTI SINHA : Merci Lisa. Bienvenue à cette réunion bilatérale entre le Conseil d'administration et la Chambre des parties contractantes. J'espère que

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

la discussion sera très candide. Je ne vais pas trop m'étendre, nous avons beaucoup de choses à traiter. Donc je cède la parole à Sam.

SAM DEMETRIOU:

Bonjour à tous. Je suis responsable du groupe des entités des registres. Nous avons certains sujets qui ont été suggérés avec le Conseil d'administration et donc je vais commencer par ça. Si cela vous va, je vais céder la parole à Ashley.

ASHLEY HEINEMAN :

Merci Sam. Merci Tripti. Merci à tous.

Comme toujours, j'apprécie beaucoup cette opportunité de vous retrouver. Nous allons donc commencer sur un certain nombre de sujets que nous souhaitons amener à la conversation. Nous pouvons passer beaucoup de temps ou peu de temps. C'est vraiment, selon vous.

Pour démarrer, le pilote RDRS. Nous savons que vous en avez tous beaucoup entendu parler, de différentes perspectives, du point de vue des demandeurs en particulier. Et nous souhaitons que vous sachiez quelle est notre perspective par rapport à cette question. Ceux qui participent l'ont fait de bonne foi. J'aimerais bien savoir si on va passer à la production, mais globalement, l'expérience -- l'expérience est variée. Mais globalement, je crois que l'expérience a été positive du point de vue des bureaux d'enregistrement.

Je sais qu'il y a un certain nombre de bureaux d'enregistrement qui ont été surpris et heureux. Ils sont satisfaits. Et si le projet se continue, nous sommes prêts à aller un petit peu plus loin et à l'utiliser davantage comme moyen de demander des données.

Du point de vue de GoDaddy, nous l'utilisons pour les demandes d'enregistrement fiduciaire et d'anonymisation. Ce n'est pas quelque chose d'obligatoire, mais c'est quelque chose que nous avons choisi de faire. Et donc je crois que globalement, nous aimerons bien savoir ce que pense le Conseil d'administration. Est-ce que vous pensez que le pilote, le pilote se poursuivra ? Est-ce qu'on passera à une phase opérationnelle ou est-ce que c'est terminé ? Mais on aimerait bien savoir de votre point de vue. Où vous pensez que tout ceci va aller ?

:

BECKY BURR :

Oui, pour nous, le RDR est tout à fait utile. Nous recevons beaucoup d'informations sur comment il fonctionne. Nous sommes très satisfaits. Le Comité permanent a identifié différentes -- différents ajustements.

Au Conseil d'administration, nous sommes en train de discuter de la nécessité de poursuivre le pilote pour un an. Ou alors peut-être qu'on a appris tout ce qu'on avait à apprendre dans ce pilote. Il faudrait peut-être tout simplement passer aux étapes suivantes. Mais je crois que dans ce cas, il faudra réfléchir à une élaboration de politiques. La question, c'est effectivement l'enregistrement fiduciaire et l'anonymisation.

Je suis contente que vous ayez répondu à cette question par rapport à la réponse aux demandes d'enregistrement fiduciaire et d'indemnisation. Et faudrait-il qu'il y ait une politique selon laquelle tous les bureaux d'enregistrement soient obligés d'y participer ? Qu'est-ce qu'on peut faire avec ce système pour s'assurer que les bureaux d'enregistrement n'aient pas à faire de double effort ? Comment intégrer les choses de manière à ne pas dupliquer les systèmes que vous utilisez déjà ? Donc le Conseil d'administration parle de toutes ces questions.

Sans vouloir couper la conversation, globalement, de notre point de vue, nous avons appris tout ce dont on avait besoin, tout ce qu'on attendait d'un pilote, et je pense qu'il est temps d'avancer.

ROGER CARNEY :

Je fais partie de la communauté RDRS, et je pense que vous avez raison. On peut aller plus loin.

Du point de vue des politiques et par rapport à la question de la redevabilité des bureaux d'enregistrement en plus grand nombre, je ne sais pas s'il faut interrompre le pilote, parce que le pilote devrait continuer avant d'arriver aux politiques.

BECKY BURR :

Oui, absolument. On ne va pas interrompre le pilote. Ce sera une transition tout à fait logique.

-
- JAMES GALVIN : Je voulais demander à Maarten de parler de la séance sur le RDRS, de ce qui en est issu. Peut-être que vous pourriez nous parler de cette séance qui a eu lieu pendant la semaine de la Prep Week.
- MAARTEN BOTTERMAN : Bonjour à tous. J'ai eu le plaisir avec mes collègues Wess, mon collègue Wess, de présider à une séance sur le RDRS, à laquelle la communauté a participé pendant la Prep Week, y compris les parties contractantes.
- Et donc la pression qui est très évidente, c'est que nous avons ce pilote sur deux ans. Il a été démarré il y a un an. Et donc le taux de réponse n'est pas aussi élevé qu'on aurait pu l'attendre.
- Il faut savoir que c'est une phase volontaire. Il n'y a pas d'obligation de réponse. Vous pouvez participer de manière volontaire. Quand on demande quelque chose au système, on n'est pas certain non plus d'avoir une réponse. Donc comment faire ? C'est ça la question, et je crois qu'il faut y réfléchir. Cela nous a aidés à réfléchir à ce qu'il faudrait demander au système.
- Donc l'idée, c'est de ne pas interrompre avant d'améliorer. Je crois que c'est ce qu'on peut retirer de cette séance.
- BECKY BURR : Merci Maarten. Alors, quelle que soit la discussion par rapport aux réponses, je vous répète que le Conseil d'administration sait que c'est un système de demande. Ce n'est pas un système qui détermine les

réponses ; c'est un service de traitement des demandes. Et nous ne pensons pas qu'il soit possible de changer ceci.

ASHLEY HEINEMAN :

Merci Becky et Maarten. Et c'est important pour la conversation d'aujourd'hui. En fin de compte, certes, il y a beaucoup de choses constructives dans le cadre du pilote, mais bien évidemment, cela ne changera pas la loi. Et puis, sachez que nous avons été aussi transparents que nous pouvons l'être. Nous avons organisé une séance à Kigali, et nous avons essayé de voir ce qui se passe lorsqu'on a une requête. Nous avons essayé de définir les besoins, ce dont on a besoin qu'on n'obtient pas. Donc, nous espérons continuer la conversation. Nous n'avons pas eu vraiment de retour. Très bien. Mais nous sommes là pour partager nos expériences, pour essayer d'expliquer aux gens ce qu'ils doivent faire pour avoir une réponse plus positive. Mais en fin de compte, il faut suivre la loi. Mais nous apprécions en tout cas ce que vous nous dites.

MAARTEN BOTTERMAN :

Oui, par rapport à la réponse, il y a une responsabilité des bureaux d'enregistrement par rapport à cela, de manière à ce que vous soyez, ou plutôt nous avons compris que vous -- ce que vous avez demandé.

GREG DIBIASE :

Donc vous parlez d'une politique, d'une élaboration de politique. Alors, première chose, le pilote avait pour objectif d'évaluer les recommandations du SSAD. La première étape serait donc d'utiliser les

données pour évaluer ces recommandations. Mais est-ce que l'implication est que ceci pourrait informer davantage de politiques ou d'autres politiques au-delà de ce qui était prévu pour le pilote ?

BECKY BURR :

C'est les deux en fait. Dans la mesure où on allait avoir des informations sur les demandes et le volume, on ne pense pas qu'on aura d'autres informations pendant l'année qui s'ouvre.

Par rapport au SSAD, nous avons obtenu les informations dont nous avons besoin. Donc la question c'est est-ce qu'on utilise ce système pour le transformer en système permanent ? Est-ce qu'on crée une solution robuste et permanente ou alors est-ce qu'on travaille sur le SSAD ? C'est de ceci qu'il faut parler. Et une fois qu'on aura la réponse à ça, il y a toutes les autres questions relatives aux politiques. Donc dans la mesure où le pilote avait pour objectif de mieux comprendre la demande et les données y afférentes, eh bien, je pense que c'est bon. Nous avons réussi.

ASHLEY HEINEMAN :

S'il n'y a pas de commentaire, je passe à la suite. Très bien.

Donc nous souhaitons également parler de ce qui a été récemment publié, donc la politique de déontologie. Et je voulais remercier Tripti et Sally ainsi que le Conseil d'administration, parce que nous pensons que c'est une étape tout à fait positive. Sur la base de notre premier examen, il nous semble que ceci répond à ce que nous recherchions. Nous continuons de revoir un petit peu certaines choses. Nous prévoyons de commenter, de continuer notre travail, mais à la base,

nous vous sommes très reconnaissants. Cela indique vraiment que vous nous écoutez, pas seulement nous, mais je sais que le GAC également avait des points de vue assez définitifs. Donc voilà, nous vous remercions.

TRIPTI SINHA : Merci de votre appréciation de notre travail. C'est quelque chose qui est particulièrement important pour le Conseil d'administration et pour l'org, et je vais demander à Chris de faire quelques commentaires.

CHRIS CHAPMAN : Merci Tripti. Et merci parce que, vraiment, ceci est tout à fait cohérent à différents niveaux, à différents aspects au Conseil d'administration dans le cadre de la déontologie. Il y a les questions de conflits d'intérêts au niveau du Conseil d'administration. Nous réanalysons les principes par rapport au nouveau rôle du ombuds par rapport au comportement dans l'organisation. Nous avons eu une séance, une très bonne séance juste avant celle-ci à ce sujet. Donc cette dernière politique, en particulier par rapport à la déclaration, à la manifestation d'intérêt, eh bien, nous montre que le moment est venu. Cela montre le point de vue et les attitudes du Conseil d'administration de manière très sérieuse. Nous voulons donner le ton. Nous voulons également souligner que les différents groupes de la communauté ont la responsabilité de vraiment adhérer et de mettre ceci en vigueur dans leurs différents mécanismes.

Mais ceci représente vraiment notre sérieux, notre souhait de vraiment nous occuper de ces questions qui pendant trop longtemps sont

restées un peu vagues. Donc nous sommes là pour écouter vos commentaires, cela nous aidera, nous en avons besoin pour ajuster. Donc en tout cas, merci.

BECKY BURR : Si je peux ajouter Edmon.

EDMON CHUNG : Oui, je voulais ajouter quelque chose parce que ceci me tient à cœur. Je voulais remercier les parties contractantes parce que la réélection du Conseil d'administration a été déclenchée par la conversation à Hambourg. Le Conseil parlait du SOI. Vous avez amené ceci à l'attention du Conseil d'administration. Donc je souhaite remercier les parties contractantes de l'avoir fait.

BECKY BURR : Oui, nous collectons les commentaires et nous pensons agir assez rapidement une fois qu'on recevra les commentaires. S'il est nécessaire d'ajuster quoi que ce soit, nous nous en occuperons et nous nous occuperons de tout ceci au premier trimestre de 2025 pour accélérer l'adoption par le Conseil. En plus de ce qu'a dit Edmond par rapport à l'utilisation des parties contractantes, je crois, par rapport au point de vue des parties contractantes, je crois que l'appel à une réelle politique de divulgation, c'est quelque chose qui est venu de toute la communauté.

Effectivement, le GAC s'y est beaucoup attardé. Donc je crois que c'est une activité intercommunautaire excellente et nous sommes donc très heureux de ce résultat.

Je crois qu'on en est à la fin des sujets que vous aviez pour nous, c'est ça ? Très bien. Donc, apparemment, nous procédons assez rapidement. Peut-être qu'on pourra aborder d'autres questions.

Mais comme vous le savez, notre nouveau PDG va commencer début décembre. J'espère que certains d'entre vous avez pu rencontrer Kurtis. Il était là assez rapidement. Nous allons nous préparer à l'accueillir. Il va apprendre à mieux nous connaître, mieux connaître les besoins. Et nous souhaitons absolument qu'il écoute tout le monde. Et puis ensuite nous l'écouterons, lui, sur les opportunités, sur les priorités qu'il a une fois qu'il aura pu observer un peu l'organisation de l'intérieur.

Mais nous aimerions bien savoir ce qui pour vous doit être une priorité pour lui du point de vue des parties contractantes. Nous avons posé cette question à d'autres séances. Nous souhaitons écouter les différents points de vue des différents groupes de la communauté.

SAM DEMETRIOU :

Merci. Je suis donc directrice des opérateurs de registre. Je vais m'occuper de cette question, mais je crois que nous avons des priorités différentes suivant les différents groupes.

Donc nous en avons trois, comme cela avait été demandé. Premièrement, nous allons céder la parole à Greg.

GREG DIBIASE :

Merci Sam. Pour la première chose, nous souhaitons noter quelque chose. Sally a très bien géré le lien entre le Conseil d'administration et le personnel de l'ICANN et le PDG, qui sont très accessibles.

Nous trouvons que les réunions ICANN avec les dirigeants sont très utiles. Donc continuons dans ce sens de l'amélioration de la communication. Ce qui nous amène à d'autres choses telles que la transparence. Edmon l'a dit. Il y a la politique sur la déontologie. Pour nous, c'est vraiment le résultat de cette amélioration de la communication, du fait que l'ICANN écoute. Donc ça se passe bien. Sally vraiment a fait un excellent travail et nous espérons que ceci se poursuivra.

BECKY BURR :

Oui, et je crois que c'est aussi une des priorités du Conseil d'administration. Nous sommes très heureux de cette amélioration du lien, amélioration du ton. Et donc Sam l'a dit à plusieurs reprises lors des dernières réunions. Il nous semble que nous travaillons mieux et de manière plus efficace. Donc ceci demeure une des priorités du Conseil d'administration. Nous sommes d'accord avec vous là-dessus.

SAM DEMETRIOU :

Oui, merci Becky. Je crois qu'il est important de le noter. Il y a une meilleure tendance. Je crois qu'il est important d'avoir ces conversations entre différents groupes. Donc continuons dans ce sens

dans le sens du progrès. Je pense que c'est une excellente priorité. Deuxième priorité, je vais céder la parole à Jeff.

JEFF NEUMAN :

Jusqu'à présent, tout se passe très bien. Mais malgré tout, il faut parler des enjeux et des enjeux que nous avons en tant que à la CPH. Et cela est lié au budget et aux frais.

Et donc je me souviens en 2006, 2016, lorsque l'on parlait des frais variables pour les opérateurs de registre, eh bien, Paul avait dit qu'il fallait s'aligner avec l'industrie. Donc, lorsque l'industrie en tire davantage ces avantages de cela, nous à l'ICANN, on va en tirer avantage. C'est la même chose lorsqu'il y a des problèmes.

En fait, ce n'est pas ce qui se produit aujourd'hui. Durant plusieurs années, l'ICANN a tiré avantage de cette industrie qui était au mieux et même pendant des années, l'ICANN a gagné des milliers, des dizaines de milliers d'USD en revenus au-delà de ses dépenses. Et ce n'est pas comme si on demandait aux parties contractantes de redonner de l'argent. On en tire tous un avantage. Mais maintenant, l'industrie est plus restreinte. Il y a moins d'enregistrements. Donc l'ICANN reçoit moins de frais, moins de -- moins d'argent. Donc la solution de l'ICANN, c'était d'augmenter les prix dans les contrats. Donc j'ai trouvé la solution de facilité. Donc sans vraiment considérant -- sans considérer l'impact que cela aurait sur les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement, sur la manière d'établir des tarifs.

Donc encore une fois, la raison pour laquelle ils gagnent moins

d'argent, c'est parce que nous gagnons moins d'argent. Nous nous serrons tous la ceinture et nous sommes tous en train de limiter les budgets. Donc l'ICANN maintenant nous resserre cette ceinture et augmente les frais ou les coûts. Donc je voudrais juste faire un petit appel, surtout maintenant il y a plus de 600 ccTLD avec plus de 10 000 noms. Ce qui veut dire que -- et les 25 000 USD sont imposés. Donc cela veut dire que les petits bureaux d'enregistrement paient 12,50 USD par nom à l'ICANN. Il ne s'agit pas là des opérations ou des autres, ses propres activités.

Il s'agit de l'impact que cela a sur les plus petits opérateurs de registre. C'est plus que pour les opérateurs de registre qui ont juste le montant minimum et qui payent des frais qui sont variables.

Enfin, on va en tirer une question et on va parler des priorités. On veut comprendre comment va être cette stratégie à long terme de l'ICANN. Quelle est sa vision holistique de ce budget et des dépenses dans l'avenir ? Nous voulons savoir quelles sont les autres alternatives qui ont été considérées.

Je ne vais pas parler de choses spécifiques, mais je sais que nous en avons parlé durant notre réunion CPH. Est-ce que l'ICANN considère d'autres sources de financement, peut-être à travers d'autres services, d'autres services pour lesquels l'ICANN ne collecte pas d'argent pour l'instant. Donc, à ce jour, CPH voudrait s'assurer que l'ICANN vit selon ses moyens, gère les choses selon ses moyens.

Nous savons que d'ailleurs cela s'est produit au milieu d'une année fiscale ICANN. Mais dans tous les cas, il y a-t-il une stratégie à long terme lorsqu'il s'agit de ces frais ?

Et donc je vais terminer avec quelque chose que m'ont bien appris mes grands-parents. Ils disaient que ce n'est pas parce qu'on peut faire quelque chose qu'on a le droit de faire quelque chose, qu'on devrait le faire. Voilà. Personne n'est là pour argumenter que vous n'avez pas le droit, sous les contrats, d'augmenter les frais, mais cela ne veut pas dire que vous devriez le faire.

BECKY BURR :

Merci Jeff. Nous allons passer la parole à Danko, qui est le président de notre comité Finance.

DANKO JEVTOVIC :

En fait, je suis le président sortant. Merci d'avoir posé cette question, d'avoir fait ce commentaire.

Je suis d'accord. ICANN devrait partager tout, tout avec toutes les communautés, et cela inclut les parties contractantes. Donc je ne sais pas si je suis d'accord sur votre compréhension de ce que nous faisons en ce moment. Nous n'envoyons pas les augmentations de prix vers vous, mais nous avons des plans internes pour économiser de l'argent, qui existent. Je pense que d'ailleurs nous en sommes dans cet exercice d'économie. Nous avons réduit le personnel, et c'est la première fois qu'ICANN doit faire cela. Cela ne va pas impacter notre mission, mais

cela va nous permettre d'économiser pour pouvoir équilibrer notre budget.

Donc la question des frais n'est pas liée du tout à ce stress financier. C'est quelque chose qu'on devait faire pour pouvoir nous garantir l'avenir de notre écosystème tel qu'il l'est. Bien sûr, la question de l'inflation rentre en jeu. C'était une partie significative de la raison des augmentations des coûts pour toutes les industries, toutes les entreprises. Cela inclut les entreprises. Cela inclut l'ICANN.

Et donc par rapport à ce que disaient vos grands-parents, eh bien, nous ne pouvons -- nous ne voulons pas faire quelque chose, parce que nous le pouvons. Bien sûr, il y a des mécanismes pour que les gens puissent augmenter les frais, mais ces mécanismes existent depuis des années. Nous ne les avons pas utilisés auparavant et comme nous aurions pu les utiliser. Donc, il y avait alors assez de fonds pour pouvoir continuer à gérer notre mission.

Mais Sally est là, elle pourra peut-être rajouter quelque chose d'ailleurs. Mais donc ICANN a essayé d'être plus efficace. Nous essayons de faire beaucoup plus, surtout maintenant que le besoin est là. Et oui, votre question demandait plus de détails. Si vous voulez, on en parlera plus tard. En attendant Sally, vous voulez prendre la parole ?

SALLY COSTERTON :

Merci Jeff. Merci Danko. Au niveau pour ce qui est d'organisation, nous sommes à 60 % du parcours pour réduire nos coûts. Nous avons encore à trouver ce point d'équilibre. Durant cette année fiscale, nous allons

faire aussi vite que possible. Nous en parlons avec le Conseil d'administration. Je suis très confiante que nous savons déjà ce que nous allons faire dans l'avenir.

Je voudrais vous rassurer -- vous rassurer. En fait, c'est une situation intermédiaire. Vous avez soulevé un bon point. Nous avons beaucoup discuté avec l'équipe, avec le Conseil d'administration et nous allons continuer dans ce sens.

Le nouveau PDG était là cette semaine. Il est là en tant qu'observateur. Il n'est pas encore en poste, mais c'était une bonne occasion de discuter avec lui et pour lui aussi, de rencontrer la communauté en général et Sam et Ashley aussi. Nous l'avons retrouvé, nous avons discuté avec lui. Nous avons aussi discuté avec les groupes de leaders SO/AC sur la question de la révision de beaucoup des dépenses, des effets des dépenses, les réunions de l'ICANN par exemple. Il y a d'autres raisons, d'autres dépenses importantes, à savoir comment on utilise les fonds et tout ça.

Bon, de toute façon, tout cela va améliorer les partenariats, la collaboration. Comment est-ce que l'on va changer notre culture dans le temps ? Pas seulement au sein de l'organisation, bien sûr. Ça aussi, c'est important. Comme l'a dit Danko, ces commentaires de Danko étaient très pertinents. Mais en tant que groupe, en tant que communauté en général, on doit savoir comment est-ce que l'on change les manières que l'on utilise jusqu'à présent au travail pour travailler.

Nous avons eu donc une conversation très productive cet été. Donc toutes les communautés ont partagé leurs idées. Peut-être qu'il y a des choses que l'on devrait arrêter de faire, des choses que l'on peut changer, des choses que l'on peut simplifier. Et donc, je veux dire, je veux en profiter pour remercier toutes les personnes qui se sont engagées et qui ont contribué. Et sachez que cette conversation va continuer, va continuer. Donc, la manière dont nous dépensons de l'argent et donc les manières dont nous allons prendre des décisions pour dépenser moins d'argent devra -- ces décisions devront être faites en partenariat avec le reste de la communauté. Donc, s'il y a d'autres questions, je serai heureuse d'y répondre.

BECKY BURR :

Danko veut rajouter quelque chose.

DANKO JEVTOVIC :

Je voudrais rajouter quelque chose, que les commentaires des petits bureaux d'enregistrement -- opérateurs de registre ont été entendus. Donc, bien sûr, la mission de l'ICANN est liée à la stabilité et la sécurité et c'est des parties contractantes et du reste de la communauté. Donc c'est important de reconnaître cela. Et c'est aussi la sécurité financière et la stabilité financière du système qui est en jeu. Donc, il nous faut vraiment nous préoccuper de tout cela.

JEFF NEUMAN :

Je suis totalement en accord avec vous. Tout d'abord, nous devrions penser à la sécurité et la stabilité de l'Internet. Mais avec les plus petits

opérateurs de registre, est-ce que c'est le coût qu'on doit payer pour conserver cette sécurité sur le DNS ? Ou est-ce qu'on doit payer les fournisseurs de backend en premier ? Parce que pour nos titulaires de noms de domaine, la sécurité et la stabilité, pour eux, c'est beaucoup plus important que de payer les frais de l'ICANN.

Aujourd'hui, l'organisation l'ICANN n'a pas la volonté de discuter des tarifs différentiels ou de programmes qui permettraient aux petits opérateurs de registre de discuter de cette -- d'avoir cette conversation avec l'organisation. Nous aimerions avoir une certaine direction de la part du Conseil d'administration et que ces voix soient entendues et qu'il y ait des réactions et qu'elles ne soient pas justes -- qu'elles soient entendues, que tout le monde soit entendu.

On n'est pas seulement là juste pour la sécurité. Bien sûr, on est tous très prudents lorsqu'il s'agit de la sécurité, de la stabilité de nos titulaires de noms de domaine, mais lorsqu'il s'agit des frais imposés par l'ICANN, cela peut mettre des personnes ou des entités, cela peut poser des problèmes à ces entités. Il nous faut parler de ces autres sources de financement. Ce sont des questions dont les réponses n'ont pas à être fournies maintenant. Mais bon, nous aimerions continuer la conversation et nous aimerions que vous en parliez. Et nous, par la suite, aimerions avoir des conversations collaboratives sur le sujet.

BECKY BURR :

Donc, bien sûr, lorsqu'il s'agit d'économies, eh bien, nous allons entreprendre une approche holistique.

SAM DEMETRIOU :

Merci. Le message de notre nouveau PDG, c'est de rester sur cette notion holistique, si vous voulez. Nous comprenons la situation et nous sommes prêts à contribuer à la conversation. Et vous pouvez vous aussi, en tant que partie contractante, continuer à participer à ces conversations, à contribuer des idées, des idées qui pourraient nous être utiles. Merci.

Donc alors, la prochaine priorité ? Alors nous en sommes arrivés à trois parties. La dernière priorité pour le PDG, alors qu'il va commencer dans son nouveau rôle, eh bien, c'est de se concentrer sur cette redevabilité de l'ICANN alors que ce paysage de la gouvernance de l'Internet évolue. Alors il nous faudra nous focaliser à l'ICANN sur cette mission qui est non seulement étroite, mais aussi très importante. Il va falloir que l'on explique cela. Et la mission de l'ICANN va être -- doit être alignée. Donc, nous allons continuer dans cette orientation. Ensuite, il va nous falloir trouver des nouvelles manières de soutenir la communauté pour obtenir des résultats de façon efficace et ponctuelle.

Et cela est lié de la part -- le PDG pense qu'il faut mieux comprendre les initiatives du personnel, à savoir comment le travail est fait pour la communauté. Il nous faudra fournir des résultats d'une manière plus rapide, plus rapide que celle qu'on a utilisée auparavant. Nous en avons beaucoup parlé avec le Conseil d'administration. Nous avons parlé de notre engagement vis-à-vis du modèle multipartite, et donc de ce besoin de l'ICANN, de produire des résultats. Donc le PDG y pense maintenant en termes assez larges. Nous pensons qu'il nous faut continuer, bien sûr, à avoir du personnel qui soutienne le

développement et l'élaboration des politiques, mais on va se focaliser sur cela.

Ensuite, il va nous falloir appuyer et encourager la participation de tous les membres du Conseil d'administration et du personnel avec des positions de haut niveau dans tout ce qui est du travail d'élaboration des politiques et de la mise en œuvre des politiques. Il nous faut discuter de l'utilité de ce rôle de liaison dans les politiques, dans l'élaboration des politiques pour le Conseil d'administration. On a parlé des recommandations qui ressortaient des EPDP. Il nous faut passer, il nous faut raccourcir cet échéancier entre l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des politiques. Ensuite, il va nous falloir un petit peu moderniser la manière dont nous soutenons la mise en œuvre. Il nous faut parler des ressources, des ressources qui sont partagées avec la communauté de l'ICANN pour faciliter ce travail du côté de la GNSO, du personnel de l'ICANN.

Il y a une nouvelle observation si vous voulez une [examination] de tous ces processus. Et ensuite, il faut établir l'ICANN en tant que leader dans cet espace de gouvernance générale de l'ICANN par rapport aux autres organisations et il -- oui, vous savez, le nouveau PDG va arriver dans son rôle alors que la révision du SMSI+20 arrive. Donc il va falloir discuter du rôle de la gouvernance de l'ICANN vis-à-vis -- sur l'Internet, de la gouvernance Internet de l'ICANN. Je veux mettre tout cela à l'écrit, bien sûr.

BECKY BURR : Oui. Il serait donc utile d'avoir toutes ces données à l'écrit. Mais avant de passer la parole à Tripti, je peux vous dire que tout cela est très utile et c'est intéressant de voir. C'est validant de voir tous ces éléments qu'examine le Conseil d'administration.

TRIPTI SINHA : Tout cela va être très utile. Et je suis tout à fait d'accord. On utilise ce mot multipartite très souvent en ce moment, parce que ce qui se passe dans les discussions dans le -- de la gouvernance dans l'Internet en ce moment, la meilleure chose que nous puissions faire, c'est de démontrer que notre modèle fonctionne. Donc pour ce faire, il nous faut être plus efficaces. Il faut que les choses soient faites. Et tout ce que vous avez dit correspond tout à fait à cela. Et ce sont des suggestions très bonnes. Nous devons mieux raconter notre histoire. Nous devons être des leaders sur la scène mondiale. Nous devons montrer aux autres, à tout le monde, comment les choses se sont -- les choses se fassent. Nous sommes une communauté diverse, avec des opinions diverses, et il nous faut montrer comment les choses peuvent être faites d'une manière efficace. Merci.

BECKY BURR : Y a-t-il d'autres commentaires sur ce thème ? Il nous reste donc 20 minutes pour parler d'autre chose. Vous ne voulez pas ? Vous voulez prendre la parole ? Allez-y.

-
- GREG DIBIASE : Puisque nous avons du temps et nous en avons terminé avec la conversation sur le budget. Alors nous avons parlé des petits opérateurs. Mais je voudrais que le Conseil d'administration soit au courant des frais potentiels qui ont été passés vis-à-vis des opérateurs -- des bureaux d'enregistrement. Et cela varie bien sûr avec la géographie, mais cela peut être problématique. Et [pour] aussi pour les titulaires de noms de domaine qui se retrouvent dans cet espace de noms.
- BECKY BURR : Quand il s'agit de frais, on sait très bien que nous n'imprimons pas l'argent. Vous n'imprimez pas l'argent, pardon.
- SAM DEMETRIOU : Je pense qu'on a parlé de toutes les priorités. Y a-t-il d'autres commentaires ?
- EDMON CHUNG : Je voudrais parler de ce cadre de travail d'intérêt public mondial. Nous en avons parlé récemment. Nous avons aussi amené ça à l'intention du Conseil d'administration et aussi au Groupe des parties non contractantes. Donc, c'est un travail qui a commencé il y a quelques années. Il y a ce concept d'intérêt public mondial, qui est un peu élué. On essaie d'opérationnaliser tout cela et on se focalise sur les statuts constitutifs de l'ICANN. Et c'est comme ça que ce principe va être structuré.

Il y a eu un pilote avec le SubPro, l'ODA, le SSAD ODA, et le rapport qui a été fait sur ce pilote est maintenant publié. Il a été publié à la fin de l'année dernière. Et le texte final du cadre a été aussi publié. Cette nouvelle liste de vérification qui a été diffusée va nous permettre de pratiquer, d'opérationnaliser les choses plus facilement. Nous allons pouvoir travailler avec les recommandations qui -- et nous allons pouvoir établir ce qui est d'intérêt public mondial ou pas, et ce qui est pertinent ou pas. Nous encourageons les parties contractantes d'aller examiner cela et de potentiellement inclure cela dans le travail d'état de préparation du Conseil d'administration qui est en cours en ce moment.

Et en revenant sur ce qu'a dit Greg, sur l'efficacité, et aussi [de] ce qu'a dit Tripti sur le fait que les choses -- que les choses soient faites, eh bien, il nous faut aussi parler des manières où nous pouvons simplifier les choses pour que l'on mieux -- on puisse mieux comprendre aussi ce que veut dire l'intérêt public mondial et que les recommandations sur les politiques soient élaborées pour qu'elles soient compréhensibles. En fait, c'est une liste de vérification qui permettra de simplifier les processus [et] pour qu'ils soient plus efficaces. J'aimerais que vous puissiez aller examiner cela. Et vous pouvez bien sûr intégrer cela dans le processus PDP. Le Conseil d'administration va examiner cela et utiliser cela dans les résolutions. C'est un outil qui va nous être très utile.

SAM DEMETRIOU :

Oui, une petite question de base assez rapide. La vision, c'est que la liste de vérification sera utilisée dans le cadre du PDP, c'est ça ? Et ensuite

au Conseil d'administration, vous allez faire correspondre les réponses ?

EDMON CHUNG : Oui, ce serait la situation idéale, mais le processus PDP, c'est avec le conseil de la GNSO et avec la GNSO donc.

BECKY BURR : Ceci n'est pas limité au PDP. Le Conseil d'administration appliquera ceci à d'autres décisions du Conseil d'administration pour voir s'il y a cohérence. Chris ?

CHRIS CHAPMAN : Oui, Sam. J'écoutais avec attention les priorités que vous avez attribuées aux prochains PDG. Tout avait l'air très clair. Donc merci.

Mais il y a quelque chose qui a attiré mon attention, c'est donc l'encouragement pour que le PDG de l'ICANN se concentre sur sa mission, ou plutôt l'encouragement pour que le PDG convainque le personnel de se concentrer sur la mission. Alors ? Je ne sais pas. Est-ce que c'est un rappel ou est-ce que cela veut dire qu'on s'est éloigné de ça ? J'aimerais bien savoir ce que vous pensez, puisqu'on a un peu de temps.

SAM DEMETRIOU : Oui, je peux démarrer. Si vous voulez, vous pourrez ajouter ce que vous souhaitez. Nous n'avons pas rédigé ceci comme réaction ou comme

correction par rapport à ce qu'on observe maintenant. Simplement, je crois que lorsqu'il y a un changement à la tête d'une organisation, la personne apporte sa propre optique. Et donc c'était simplement un rappel pour donner le cap.

ASHLEY HEINEMAN :

Oui, merci. Et puis aussi, l'idée c'est de bien reconnaître que l'ICANN et le Conseil d'administration sont toujours sous pression d'élargir leur mission. Hier ou je ne sais plus exactement quand c'était, mais j'avais fait un commentaire en réponse à justement ce type de choses. C'était que l'ICANN ne peut pas être tout pour tous. Il y a des choses qui sont appropriées pour l'ICANN et il y a d'autres choses qui ne sont pas appropriées, que l'ICANN n'a pas à faire.

Et je pense que parfois les gens oublient. On veut faire de l'ICANN ce que l'ICANN n'est pas et ne doit pas être. Et donc nous apprécions ce rappel constant pour que nous gardions toujours la même optique et restions sur la bonne voie.

BECKY BURR :

Est-ce qu'on a un micro pour Keith ? Je crois qu'il veut parler.

KEITH DRAZEK :

Merci beaucoup. Je voulais rebondir sur cette question, Chris, en vous donnant quelques exemples.

J'ai écouté la séance d'hier du Conseil d'administration avec l'ALAC et avec la CSG, et il y a eu des appels à ce que l'ICANN soit plus impliquée

dans le contenu. Et donc, en tant que partie contractante, je crois que de toute évidence, ceci nous inquiète.

Et donc je pense que sur la question des PIC et des RVC, la décision est tout à fait juste. Merci. Becky, vous avez fait un excellent travail à expliquer l'enclos, tout l'historique derrière cette disposition. Par rapport aux contrats, il est absolument critique que l'ICANN, le Conseil d'administration et les parties contractantes continuent d'informer, d'éduquer et de rappeler à la communauté ce qui fait partie de cet enclos, ce qui n'en fait pas partie, et l'importance que l'ICANN ne soit pas impliquée dans les questions de contenu ou de modération de contenu.

Donc voilà, je voulais simplement rebondir sur les commentaires qui ont déjà été faits. Mais Chris peut répondre à ce que vous avez dit, ce n'est pas la préoccupation par rapport aux activités actuelles. Je pense que ça va. Mais je crois qu'il ne faut pas cesser d'éduquer, d'informer, de rappeler à la communauté ce qui réellement fait partie de la mission très limitée de l'ICANN.

BECKY BURR :

Oui, de toute évidence. Par rapport au PIC et RVC, tout ceci a été informé par ce que nous pensons pouvoir faire dans le cadre des statuts. Donc c'est une question juridique. Mais il y a autre chose que vous avez mentionné, et Sam y a fait allusion. Même chose pour Chris. Ce n'est pas simplement rester fidèle à notre mission, mais c'est aussi nous assurer que le reste du monde sache ce que c'est que ses limites. Parce que si on ne le fait pas, ils seront déçus lorsque nous ne faisons

pas quelque chose qui, selon eux, devra être fait par nous. Donc, je crois qu'il est important de se concentrer non seulement à l'interne, mais aussi s'assurer que nous articulons bien ce que nous faisons, ce dont nous sommes responsables.

Et puis il y a autre chose. Il y a votre recommandation par rapport à la participation, par rapport au leadership à fournir au sein de l'écosystème de l'Internet auprès des iStar. Donc, il y a d'autres membres de l'écosystème qui sont responsables de ce type de choses.

Très bien. Y a-t-il autre chose ?

SAM DEMETRIOU :

Oui. Merci pour ça. En tant que nouveau PDG, Kurtis sera vraiment la voix, le messenger de tout ceci. Et donc il faudra que ceci soit très clairement exprimé de manière à ce qu'il puisse porter cette voix en interaction avec les autres parties prenantes. Et puis aussi avec les gouvernements, par exemple, les autres organisations.

Et puis, comme on le disait, donc clarifier l'importance, auprès de la communauté, de notre mission. Et je crois que c'est ça, l'idée. C'est ce que nous souhaitons qu'il fasse.

BECKY BURR :

Autre chose ?

CHRIS DISSPAIN :

Merci Becky. Je voulais rebondir sur ce qui a été dit par Chris et par d'autres, avec une petite nuance.

Certains dans la communauté pensent que le travail de l'ICANN, c'est de dire au reste du monde que le modèle multipartite, c'est le meilleur modèle. Et c'est ce qu'on disait tout à l'heure. Il faut être très clair. Ce n'est pas notre travail de dire que tout doit être résolu de manière multipartite dans le travail. Nous choisissons de faire notre travail de manière multipartite. Ça ne veut pas dire nécessairement que tout ce qui a trait à la gouvernance de l'Internet doit être résolu de manière multipartite, parce que ce n'est pas possible.

Si vous prenez tout ce qui est les supports de pédopornographie, etc., on ne peut pas résoudre ça de manière multipartite. Ce n'est pas possible. Il ne faut pas le faire. C'est les forces de l'ordre qui doivent s'en occuper. Cela doit être fait de la bonne manière. Donc, je crois qu'il est important de clarifier ceci.

Et puis, même si on parle de l'ICANN, et donc Sam a parlé des objectifs du PDG, du leadership dans la gouvernance de l'Internet, c'est vrai, mais dans le cadre des limites de ce qui nous incombe, pas en dehors.

Steve disait -- Steve Crocker, que si l'ICANN se rend lors d'un IGF ou autre réunion internationale, le travail de l'ICANN, c'est de rester au fond de la salle et d'écouter ce qui se passe, de temps à autre d'intervenir si c'est utile. Mais notre travail, ce n'est pas d'être là pour promouvoir le modèle multipartite et la méthode qui est la nôtre.

BECKY BURR : Il y a quelqu'un qui veut répondre ? Allez-y.

JOHN MCCABE : Je voudrais faire un commentaire par rapport à la prochaine série. Je crois qu'il y a une opportunité ratée qui a eu lieu lors de la série de 2018, et c'est celle de communiquer le message de l'ICANN dans le monde entier, donc de réduire, selon mon observation du monde, de réduire la couverture à douze caractères. Ces dollars, c'était la grosse information. C'est 350 millions de dollars. Et pour moi, c'était une opportunité ratée. C'était l'information principale. C'était la grande nouvelle en fait. C'est vraiment ça, la mission de -- c'est vraiment la mission de l'ICANN qui n'a pas été communiquée. C'était une opportunité ratée.

Donc je pense qu'il faut utiliser cette nouvelle série pour expliquer ce que fait l'ICANN, quelles sont -- sa finalité. Et je crois que vraiment définir cette priorité dans le cadre de la prochaine série, c'est vraiment un aspect important.

BECKY BURR : Merci. Sally, où est-elle ? Est-ce que Sally est là ? Je croyais qu'elle était là. Est-ce que vous voulez parler un peu de la prochaine série et ce que vous faites ?

SALLY COSTERTON : Oui, tout à fait. Il y a énormément de communication sur la prochaine série. Nous avons beaucoup travaillé avec le GAC, l'At-Large et toute la

communauté, y compris vous. Nous avons régulièrement fait des points. Donc l'idée, c'est vraiment de répondre aux exigences de la communauté qui sont que cette série doit être un mécanisme qui permette d'impliquer les géographies et les communautés faiblement représentées, donc de les inclure dans l'ICANN.

L'IRT a reçu des mises à jour de toute l'équipe, donc il y a une grande équipe dans l'organisation qui se consacre là-dessus. Il y a un plan de relation qui est totalement différent par rapport à la série précédente. Une des choses les plus compliquées, vous le savez, dans la vie, c'est de trouver qui sont les personnes qui ne connaissent pas ce que vous faites, pourquoi cela pourrait les intéresser et pourquoi il est difficile en fait de les rejoindre, ces personnes. Mais c'est en fait ces personnes-là qui sont mal représentées à l'ICANN. Donc il nous faut trouver des stratégies pour gérer ce problème, établir des partenariats entre nous, et puis vraiment rejoindre les communautés régionales de toute la communauté de l'Internet, de toutes les parties prenantes.

Il y a quelques semaines de ça, en Inde, qui est vraiment une cible pour ce marché, une grande région, pour ceci, nous avons organisé une réunion de renforcement des capacités avec le gouvernement indien et NIXI nous a aidés, notre nouveau membre du Conseil d'administration, il y avait également le président de la région APAC, la RALO. Et donc nous avons rassemblé des entrepreneurs, des groupes communautaires qui étaient là, qui ne connaissaient pas l'ICANN. Et donc nous allons rendre tout ceci public par le mécanisme de rapport de l'IRT. Et je suis prête à vous en parler davantage.

-
- BECKY BURR: Encore une réaction là-dessus, et ensuite on passera la parole à Michele.
- EDMON CHUNG : Oui, par rapport à la boîte à outils qui a été mise en place, ceci est lié à ce dont a parlé Sally sur le GAC et l'ALAC. Donc il y a une boîte à outils pour ces messages. Et donc, si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à nous les renvoyer.
- MICHELE NEYLON : Oui, bonjour. Donc je m'exprime au nom de Black Knight. C'est un peu difficile de suivre Chris, parce qu'il parle tellement bien. Et il a dit ce que je voulais dire. Mais je vais quand même faire de mon mieux.
- Par rapport au nouveau président, par rapport au Conseil d'administration, le message c'est vraiment que l'ICANN doit rester fidèle à ce qui lui incombe. Il faut rester concentré là-dessus et concentré sur sa mission. Malheureusement, beaucoup viennent à l'ICANN pour vous demander de résoudre plein de problèmes sur l'Internet, parce que l'ICANN est un peu au centre, considérée comme étant au centre. Mais il y a beaucoup de choses qui ne font pas partie de notre mission. Et en gros, il faut dire aux gens, mais fichez le camp ! Et on ne peut pas demander à l'ICANN de solutionner toute la cybercriminalité.
- Il y a 25 ans, les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre n'existaient pas tel qu'ils existent actuellement, mais également les gens n'envoyaient pas de l'argent en quelques secondes à l'autre bout

du monde. Nous faisons partie d'un écosystème. Tout le monde ne va pas venir ici. Tout le monde ne doit pas venir ici. Mais s'attendre à ce qu'on répare ou qu'on solutionne toutes les questions de pédopornographie, de criminalité en ligne, etc., ce n'est pas possible. On ne peut pas le faire. On ne peut pas bien le faire, et en plus ça n'a rien -- ça ne fait pas partie du budget de l'ICANN. Donc n'essayons pas de tout faire.

BECKY BURR:

Merci Michele. Jeff.

JEFF NEUMAN:

Oui, je vais revenir à la question de la sensibilisation pour les nouveaux gTLD.

Je crois que la boîte à outils est très bien. Je suis allé voir, mais je pense qu'il faudrait se concentrer davantage. Ou plutôt, c'est très bien parce que ça permet de comprendre le processus de candidature. Mais je crois qu'on devrait davantage se concentrer sur ce que cela veut dire lorsqu'on est opérateur de registre et qu'on a effectué tout le processus. Alors c'est bien le processus de candidature. Il faut bien comprendre exactement de quoi il retourne. Mais dans la mesure où vous avez besoin de notre aide, beaucoup d'entre nous, bureaux d'enregistrement et opérateurs de registre, peuvent vous aider.

SALLY COSTERTON :

Par rapport à ça, nous en avons beaucoup parlé avec vous, avec l'équipe et avec les membres de la communauté. Il y a plusieurs choses à dire. Vous le savez peut-être.

Au sein du processus de soutien aux candidats qui sera lancé la semaine prochaine, nous avons fait plusieurs choses. Premièrement, nous avons des études de cas qui expliquent ce à quoi ça correspond. Ce n'est pas rien. Vous allez devenir opérateur de registre, il faut le savoir.

Ensuite, dans le cadre de l'ASP, nous avons toute une communication avec un soutien gratuit, des avis gratuits. Et l'idée, c'est que les gens sachent qu'il y a de l'aide. Et c'est un programme que nous pouvons communiquer. On vous enverra les liens pour que vous puissiez les envoyer, ces liens.

Et dernière chose, nous devons faire tout notre possible pour raconter ce qui se passe lorsque les gens arrivent dans le processus. Donc, nous avons différentes équipes. On a appris de la dernière série. Donc, il y a différentes étapes. Une fois que le candidat exprime son intérêt, on lui explique certaines choses. Ensuite, il y a une autre équipe qui donc s'occupe de l'étape suivante. Et un des rôles clés, c'est justement ce que vous avez dit, donc leur tenir la main et leur dire voilà quels sont les engagements : voilà ce que cela veut dire, voilà comment vous allez faire telle et telle chose. Et c'est là que le partenariat avec cet appui gratuit est vraiment utile, en particulier pour les candidats qui en ont besoin. Donc merci de l'avoir mentionné.

-
- BECKY BURR : Merci beaucoup, Sally. Nous avons encore du temps finalement, je me suis trompée sur l'emploi du temps.
- SAM DEMETRIOU: Oui, par rapport au temps que nous avons, je pense que nous avons déjà bien discuté des différents points que nous avions prévus et je pense qu'on peut tout simplement terminer à l'avance. Personne ne m'en voudra si on a 30 minutes de plus pour déjeuner.
- BECKY BURR : Nous pouvons donc conclure.
- SAM DEMETRIOU: Non, non, non. Nous avons encore juste un point avant de conclure. Donc je vais bientôt quitter mon poste en tant que présidente. Donc avant de terminer, je voulais vous présenter les nouveaux représentants, donc Beth, qui sera la nouvelle présidente pour les opérateurs de registre. Cathy pour la politique, Jeff, nouveau président de l'administration, et Karen qui est trésorière, continuera à ce poste. Et donc voilà ce que je voulais dire.
- ASHLEY HEINEMAN : Moi aussi je vais terminer à la fin de la semaine. Nous avons plusieurs personnes qui vont rester, mais tout d'abord donc, Owen va me remplacer. Le voici. Nous avons également Roger Carney, qui sera vice-président pour la technologie et peut être Michael Bauland est là, qui sera donc notre trésorier. Qui est-ce que j'oublie ? Je crois que c'est

tout. Voilà. Merci. J'espère qu'ils ont une excellente relation avec vous comme nous l'avons eu.

BECKY BURR:

Au nom du Conseil d'administration, merci beaucoup à toutes les deux pour tout votre travail. Vous l'avez dit, notre relation est bonne et c'est parce que vous êtes là. Donc, à vous tous, continuez votre bon travail. Félicitations !

Merci à tous. Nous vous souhaitons une excellente semaine.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]